



Réunion d'information des parents des 6e jeudi 10/09

publié le 05/09/2020

La première réunion d'informations pour les parents de 6ème se déroulera le :

Jeudi 10 septembre à 18 heures

avec le professeur principal de la classe de votre enfant (selon un affichage qui sera indiqué à l'entrée du collège). Les équipes de direction se tiendront à votre disposition. Elle est organisée en présentiel, toutefois, vous voudrez bien éviter de venir à plusieurs par foyer, et respecter un siège d'écart entre chaque famille.

Les conditions sanitaires actuelles nous imposent de respecter un protocole strict afin d'assurer la sécurité individuelle et collective. Vous pouvez lire avec votre enfant l'infographie mise sur notre site afin d'échanger avec lui sur le protocole mis en place au collège.

Pour rappel sont obligatoires :

- Le port du masque pour toute personne entrant dans l'enceinte de l'établissement (enfant et adulte).
- Le lavage des mains : du gel hydro-alcoolique à disposition dès l'entrée du bâtiment administratif (et dans les classes).
- Le sens de circulation à l'intérieur du collège pour limiter les contacts et respecter le plus possible les règles de distanciation entre les familles.

A savoir, il existe au collège un ENT (environnement numérique de travail) accessible spécifiquement pour les parents, distinct du compte élève. Il permet d'accéder au système d'information par internet appelé PRONOTE. Vous y trouverez différents éléments de la vie de votre enfant au collège : ses résultats, ses bulletins, son emploi du temps, mais aussi l'agenda, les retards et absences.... C'est également l'outil utilisé par les équipes pour communiquer avec vous par des messages individuels ou collectifs.

Vous recevrez vos identifiants « parent » dans la semaine par mail, ainsi que la procédure d'activation pour accéder à l'ensemble des télé-services de l'éducation nationale (bourses, orientation...). Votre compte sera actif pendant toute la scolarité secondaire de votre enfant.

Attention : il est nécessaire d'utiliser votre compte « parent », et non celui de votre enfant (pour lequel il aura ses propres identifiants) qui ne délivrera pas les mêmes informations.

Ces outils numériques sont précieux pour assurer la continuité pédagogique en cas de nécessité.